ARASPE
PRILLY - ECHALLENS
CP 76 – 1008 PRILLY

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Prilly, le 11 novembre2026

L'assemblée du Conseil intercommunal de l'ARASPE est convoquée

Mercredi 11 novembre 2026 à 19 heures

à Essertines-sur-Yverdon, Salle de la Balance

L'ordre du jour est le suivant :

1. *Appel et validation de l'ordre du jour*
2. *Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Intercommunal du 21 mai 2026*
3. *Assermentation(s)*
4. *Election d'un membre au Comité de Direction*
5. *Communication du Comité de Direction*
6. *Préavis 2-2026 concernant le budget 2027*
7. *Préavis 3-2026 concernant les autorisations générales accordées au Comité de direction pour la législature 2026.2031*
8. *Préavis 4-2026 concernant la fixation des indemnités du Comité de direction pour la législature 2026-2031*
9. *Motion(s), postulat(s), interpellation(s)*
10. *Communications de la Direction*
11. *Questions et divers*

Au nom du Conseil intercommunal

Le Président : Pierre Matthey

La Secrétaire : Laurence Bastide